



## Un an après le Sommet des Amériques de Québec Rapport d'activité du président

À peine une année après le Troisième Sommet des Amériques, les 34 pays des Amériques, ont déjà tenu, individuellement et collectivement, les principaux engagements pris par les dirigeants dans la ville de Québec en avril 2001.

Malgré l'importante instabilité politique et les graves problèmes économiques survenus dans certaines parties de notre hémisphère, ils ont réussi à maintenir en bonne voie le processus de mise en oeuvre du Sommet. Les quatorze derniers mois ont été un véritable test de crédibilité pour le processus du Sommet. Non seulement les pays ont-ils dû se montrer à la hauteur des promesses faites par nos dirigeants à Québec, mais ils ont aussi dû relever le défi absolu de maintenir le dynamisme et la pertinence du programme hémisphérique dans un contexte international en rapide évolution. Nous avons prouvé que ceux qui prédisaient que la coopération hémisphérique serait mise en veilleuse à la suite des événements tragiques du 11 septembre avaient tort. Maintenant, plus que jamais, le programme hémisphérique reste une priorité pour tous les pays des Amériques. En tant que président du processus du Sommet des Amériques, le Canada croit fermement que cet engagement permanent gardera l'hémisphère uni et bien placé pour faire face à cette période particulièrement intense.

### Un programme souple, adapté à une réalité changeante

Le processus de mise en oeuvre du Sommet a des antécédents remarquables, compte tenu, notamment, de la convergence de difficultés auxquelles les Amériques se sont trouvées confrontées depuis le mois d'avril 2001. En fait, aucune réunion hémisphérique sur la mise en oeuvre du Sommet n'a été annulée par suite de difficultés politiques et économiques. Le succès du processus de mise en oeuvre réside, en partie, dans la nature même du projet hémisphérique. La *Déclaration* et le *Plan d'action* de Québec ont déjà prouvé qu'ils sont d'une portée suffisamment étendue et de nature assez pratique et souple pour pouvoir s'adapter facilement à une réalité changeante.

Cette caractéristique a permis aux pays de la région d'accélérer les initiatives en matière de lutte contre le terrorisme au niveau hémisphérique. À Lima, au Pérou, le 11 septembre, jour même où les valeurs démocratiques subissaient l'attaque des terroristes, les ministres des Affaires étrangères de l'OEA ont adopté et signé une *Charte démocratique interaméricaine* visant à renforcer la protection de la démocratie dans l'hémisphère. Le 21 septembre, en se fondant sur le principe de la solidarité hémisphérique, les ministres des Affaires étrangères de l'OEA ont également adopté, par acclamation, une résolution demandant la convocation du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE). Ils ont identifié les mesures urgentes à prendre pour renforcer la coopération hémisphérique ainsi que pour empêcher, combattre et éliminer le terrorisme. La résolution demandait aussi à l'OEA de rédiger l'ébauche d'une

*Convention interaméricaine contre le terrorisme*, en vue de son adoption à l'Assemblée générale de l'OEA, qui aura lieu à la Barbade du 2 au 4 juin 2002. En dernier lieu, ils ont convenu de hâter les préparatifs de la Conférence spéciale sur la sécurité, que le Mexique a proposé d'organiser en 2003.

Conformément à l'esprit du Sommet de Québec, les efforts déployés pour promouvoir et renforcer les principes démocratiques fondamentaux dans l'ensemble de la région ont produit des résultats convaincants. La *Charte démocratique interaméricaine* a été invoquée, pour la première fois le 13 avril 2002, en réaction à l'altération de l'ordre constitutionnel au Venezuela. De plus, les États membres de l'OEA ont publié une résolution encourageant le gouvernement du Venezuela à défendre les éléments essentiels de la démocratie tels qu'ils sont énoncés dans les articles 3 et 4 de la Charte. La résolution a également ordonné au Conseil permanent de l'OEA de présenter, à l'Assemblée générale de l'OEA à la Barbade, un rapport sur la situation au Venezuela.

En une autre occasion antérieure, on a envisagé l'invocation de la Charte en raison de la détérioration de la situation en Haïti. Puis, le Conseil permanent de l'OEA a jugé d'autres mesures plus appropriées dans les circonstances et a adopté la résolution 806. Cette résolution demande à l'OEA de déployer en Haïti une nouvelle mission ayant un mandat plus puissant et incluant la participation de la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Des échéances bien définies ont aussi été fixées, y compris un rapport d'activité devant être présenté à l'Assemblée générale de l'OEA à la Barbade.

Les réactions à l'égard du Venezuela et de Haïti indiquent une volonté collective de demeurer sur la voie de la démocratie, quels que soient les défis que nous aurons à relever. Elles créent aussi un précédent sur la manière de réagir à l'avenir, si une autre crise constitutionnelle survenait et menaçait l'ordre démocratique.

Les pays de la région ont aussi maintenu leur attention sur des questions tout aussi importantes. Ils ont fait preuve d'un engagement soutenu à l'égard du processus de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Les événements du 11 septembre et leurs incidences ont plutôt démontré le moteur essentiel que peut être la ZLEA pour la croissance économique et le moyen qu'elle offre de restaurer la confiance des investisseurs étrangers dans l'ensemble de l'hémisphère. Bien que les économies de plus petite taille aient fait part de leurs préoccupations croissantes quant à leur avenir dans le cadre de la ZLEA, les négociations commerciales ont régulièrement progressé depuis le mois d'avril 2001. Les vice-ministres se sont récemment rencontrés au Venezuela, du 24 au 26 avril 2002, puis les 12 et 13 mai 2002, au Panama, pour parachever les instructions à l'intention des Groupes de négociation, en ce qui a trait aux négociations sur les méthodes et les modalités d'accès au marché. Les groupes de négociation de la ZLEA disposent maintenant d'instructions adéquates et ont entamé les négociations sur l'accès au marché dans cinq secteurs (les biens de production, l'agriculture, l'investissement, les services et les marchés publics), conformément aux instructions des ministres.

Toutefois, et cela est peut-être encore plus important, les pays du Sommet n'ont pas perdu de vue leur entreprise commune de présenter un programme cohérent et équilibré. Actuellement, le processus de mise en oeuvre du Sommet couvre presque la totalité du spectre des questions économiques et sociales et a généré d'importants résultats dans plusieurs domaines, dont la santé, l'environnement, le travail, la prévention des catastrophes, l'énergie, l'exploitation minière, le transport, la coopération interpar-

lementaire, la diversité culturelle, la justice, l'agriculture, la connectivité et les télécommunications. Au mois de mars 2002, par exemple, les ministres de la Santé et de l'Environnement se sont réunis à Ottawa pour étudier les moyens de faire progresser le programme de l'hygiène du milieu et discuter de préoccupations telles que la salubrité de l'air et de l'eau, l'assainissement de l'environnement et les répercussions des catastrophes naturelles sur la santé. Au mois d'octobre 2001, les ministres du Travail se sont également réunis à Ottawa et ont mis sur pied un *Plan d'action* concret pour faire progresser la coopération en matière de travail. Le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) s'est réuni pour la deuxième fois au Mexique les 13 et 14 mars afin de discuter du terrorisme, de questions frontalières, de la migration, du crime organisé et de la ZLEA. Sur la question des drogues, le mécanisme multilatéral d'évaluation (MME) créé après le Sommet de Santiago de 1998, sous la présidence du Canada, est en passe de devenir un solide exemple de la manière dont la coopération multilatérale peut parvenir à améliorer les politiques de contrôle des drogues. Le deuxième cycle d'évaluation en vertu du MME est en cours. En ce qui a trait à la corruption, les dirigeants ont approuvé, à Québec, la création d'un mécanisme de suivi de la *Convention interaméricaine contre la corruption*. La première phase est maintenant en cours. Les ministres de la Justice et les procureurs généraux se sont réunis au mois de mars 2002 à Trinité-et-Tobago pour approfondir la coopération sur les questions d'ordre juridique et accroître l'efficacité de la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé.

Dans l'*Énoncé sur la Connectivité : Connecter les Amériques*, les chefs de l'hémisphère ont exprimé une vision pour l'usage des technologies de l'information et des communications (ICT) afin d'atteindre les objectifs du Sommet. La connectivité peut aider à faciliter nos efforts pour faire avancer un programme équilibré de coopération hémisphérique. Par exemple, le Canada coordonne un projet (en partenariat avec l'Argentine, les Bahamas, le Salvador et le Secrétariat juridique de l'OEA) sur la connectivité et l'entraide juridique en matière de criminalité. Ce projet a reçu la pleine approbation de tous les ministres de la Justice de Trinité-et-Tobago, lors de la réunion ministérielle de mars 2002 afin qu'il soit mis en application dans tous les pays de l'OEA. De plus, l'Organisation panaméricaine de la santé est en train de mettre sur pied le *Campus virtuel de la santé*, en collaboration avec plusieurs établissements universitaires de toute la région en vue d'accroître les compétences professionnelles et institutionnelles dans des fonctions essentielles de la santé publique, d'améliorer l'accès à l'information pour les travailleurs du domaine de la santé publique et de favoriser les échanges entre les professionnels et les organismes de santé publique.

La mise en oeuvre et le suivi du Sommet ne sont pas seulement axés sur le processus. Des résultats concrets, tangibles, sont particulièrement évidents dans les travaux entrepris par les institutions partenaires, dont la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Organisation des États américains (OEA), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et la Banque mondiale. La CEPALC a concentré ses efforts sur les domaines de la connectivité, du transport, de l'environnement, des ressources naturelles, du travail et de l'égalité des sexes. Les activités de la BID portent sur un large éventail de questions, comme la gestion des affaires publiques et le développement politique, l'intégration et le développement économique, l'écologie et le développement durable, l'équité et le développement social, ainsi que la connectivité et le développement technologique. L'OEA a favorisé d'importants progrès sur les questions relatives à la démocratie, la corruption, la lutte contre les drogues, le terrorisme, le transport, la

gestion des catastrophes en matière de santé, l'égalité des sexes, les peuples autochtones et la diversité culturelle. L'OPS continue de travailler principalement dans les domaines de la réforme du secteur de la santé, des maladies transmissibles et non transmissibles et de la connectivité. La Banque mondiale soutient des initiatives en faveur, entre autres, de la réduction de la pauvreté, du développement humain, de la gestion des catastrophes, des réformes gouvernementales et institutionnelles.

## **Une approche plus systématique à la mise en oeuvre du Sommet**

À la suite du Sommet des Amériques de Québec, le Conseil exécutif nouvellement créé du Groupe de suivi du Sommet (GSS) a fait des recommandations permettant aux coordonnateurs nationaux du Sommet de mettre au point une approche plus systématique pour accroître l'efficacité du suivi et de la mise en oeuvre du Sommet. Ce nouvel objectif nécessite l'établissement de lignes directrices précises pour la mise en oeuvre du Sommet, la création d'un mécanisme de surveillance fondé sur les résultats et l'institutionnalisation d'un partenariat solide entre les institutions partenaires.

### **Le Groupe de travail mixte des institutions partenaires du Sommet**

La création d'un Groupe de travail mixte est directement issue des mandats du Sommet et vise à encourager l'utilisation efficace des ressources fournies par les organisations multilatérales et hémisphériques, à optimiser l'efficacité de l'exécution du programme, à éviter les chevauchements inutiles des mandats existants, à maximiser les possibilités de financement pour les bénéficiaires, et à assurer la cohérence dans la mise en oeuvre des initiatives du Sommet. Cet organe de coordination est présidé par le Bureau de suivi des Sommets de l'OEA (BSS) et comprend la CEPALC, la BID, l'OPS et la Banque mondiale. En octobre 2001, les coordonnateurs nationaux du Sommet ont convenu d'incorporer complètement la Corporación Andina de Fomento (CAF), la Banque de développement des Caraïbes (BDC) et la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) dans les activités du Groupe, afin de favoriser un plus grand engagement et la création de partenariats avec des groupes infrarégionaux. Les membres du Groupe de travail se sont réunis quatre fois depuis le mois d'avril 2001, et on s'attend à ce qu'ils maintiennent ce rythme durant l'année à venir. Ils poursuivront leurs travaux sur les activités de mise en oeuvre du Sommet, en insistant particulièrement sur le financement des mandats du Sommet et sur la participation active des citoyens.

### **Lignes directrices sur la mise en oeuvre du Sommet**

En tant que président du processus du Sommet, le Canada a publié des Lignes directrices sur la mise en oeuvre du Sommet dans le but de rationaliser et de simplifier les procédures de mise en oeuvre et de fournir des lignes de responsabilité claires pour les processus ministériels et sectoriels, en ce qui concerne le processus du GSS. Ces lignes directrices visent également à assurer que les priorités essentielles du Sommet de Québec sont intégrées dans le processus de suivi et de mise en oeuvre du Sommet. Ces priorités incluent la nécessité d'incorporer et de renforcer des mécanismes participatifs dans l'ensemble des activités de mise en oeuvre du Sommet; de renforcer la capacité de surveillance du GSS; de veiller à ce que la question du financement des initiatives du Sommet soit convenablement

traitée dans toutes les réunions relatives au Sommet; d'intégrer l'égalité des sexes dans les processus et les activités hémisphériques; de traduire les grands engagements du Sommet en stratégies de mise en oeuvre efficaces, en objectifs pratiques et en actions concrètes. Les Lignes directrices sur la mise en oeuvre du Sommet exigent aussi que les coordonnateurs nationaux étudient des moyens de soutenir les mandats du Sommet par le recours aux technologies de l'information et des communications (TIC). À l'heure actuelle, on en tient totalement compte au moment de la présentation de rapports à intervalles réguliers — par exemple, à la Commission spéciale de l'OEA sur la gestion des Sommets interaméricains (CEGCI) et dans les réunions du GSS — pour mieux évaluer les progrès.

## Le Tableau du mécanisme de surveillance de la mise en oeuvre (MSMO)

Le Tableau du MSMO reste la réalisation la plus importante en termes de systématisation de notre approche de la mise en oeuvre du Sommet. Il s'agit d'un tableau où sont enregistrés tous les efforts déployés par les pays et les institutions partenaires pour tenir les engagements pris dans la *Déclaration de Québec* et dans le *Plan d'action*, tant au niveau national que régional. Ce tableau est un outil qui permet au GSS de comparer les priorités de la mise en oeuvre et les programmes, d'identifier les terrains communs, les lacunes et les possibilités en matière de financement, et de mieux coordonner notre action aux niveaux national et hémisphérique. Au mois de juin 2002, le Tableau du MSMO deviendra un document évolutif, qui reflétera l'état courant du processus de mise en oeuvre. Pour la première fois, il sera mis à la disposition du domaine public à l'occasion de la réunion du GSS au niveau ministériel et de l'Assemblée générale de l'OEA, à la Barbade. En tant que document public, le Tableau servira de base à notre collaboration et à notre dialogue soutenus avec les principaux intervenants qui participent activement au processus du Sommet, dont des groupes de gens d'affaires, d'universitaires, des organisations non gouvernementales (ONG) et des gouvernements provinciaux.

## Perspectives et défis

Par suite de difficultés économiques et d'une instabilité politique durable dans quelques parties de l'hémisphère, certains pays se trouvent confrontés à d'importants défis dans la mise en oeuvre des initiatives du Sommet. Ces sources de tension, alliées à la baisse des cours des produits de base exportés et à une grave sécheresse dans la région, ont été aggravées par les événements tragiques du 11 septembre. Ils ont, par ailleurs, imposé des contraintes additionnelles aux décideurs, qui avaient souvent adopté une série de politiques pour faire face aux besoins à court terme, en s'attaquant aux conséquences les plus immédiates du ralentissement économique, et en fixant des objectifs de développement à long terme.

Malgré les défis évidents, le programme du Sommet s'est révélé être un bon réservoir d'initiatives stratégiques, auquel on peut faire appel tant en termes de revitalisation de la croissance économique que d'atténuation des coûts sociaux de la stagnation. Lors des 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> Réunions du GSS, les coordonnateurs nationaux du Sommet ont fermement reconnu la valeur intrinsèque du *Plan d'action* du Sommet comme programme contenant « tous les éléments de politique essentiels » qui sont cruciaux pour le rétablissement économique et les réformes sociales soutenues.

Dans l'année qui vient, nos travaux seront essentiels pour faire en sorte que nous tirions tout le profit de notre entreprise concertée. Au moins trois ensembles de défis, auxquels nous devons faire face et qui sont étroitement liés, se profilent : les questions concernant les priorités d'intervention, le financement des mandats du Sommet et la communication entre les bureaucraties nationales et les institutions internationales, notamment les banques multilatérales de développement (BMD).

### **Établir les priorités en fonction de la situation courante et des défis qui se présentent**

La *Déclaration* et le *Plan d'action* du Sommet de Québec constituent une vaste feuille de route des principales initiatives stratégiques visant à favoriser la modernisation de l'appareil de l'État et à assurer une croissance économique et un développement social durables. Bien que de nature globale, le processus de mise en oeuvre du Sommet est continu : il est ancré dans la réalité de l'hémisphère et tient compte des défis qui surviennent. Les événements tragiques du 11 septembre ont forcé les pays à se concentrer davantage sur les initiatives concertées portant sur les mesures de sécurité continentale et de sécurité personnelle. Leurs incidences ont mis en évidence la nécessité de consacrer une attention égale aux aspects sociaux de l'intégration hémisphérique. Cela est particulièrement important, car les pays les plus vulnérables s'efforcent encore de surmonter le ralentissement économique, alors même que les négociations de la ZLEA s'intensifient. Les pays des Amériques continueront, dans le cadre du processus du GSS et de diverses réunions sectorielles, à évaluer la manière d'aborder les forces et les défis socio-économiques nouveaux et à ajuster leurs priorités pour refléter les circonstances courantes et réagir le mieux possible.

### **Garder les voies de communication ouvertes entre les principaux acteurs**

Le processus du Sommet des Amériques est un catalyseur permettant de veiller à ce que les priorités nationales se recoupent avec le programme hémisphérique plus vaste. On a consacré beaucoup d'efforts et d'énergie à une plus grande sensibilisation, à l'intérieur et à l'extérieur des bureaucraties nationales, aux valeurs se dégageant du processus du Sommet, afin de favoriser une meilleure compréhension de nos travaux et de maintenir l'élan politique pour la mise en oeuvre du Sommet. Il faut, cependant, faire davantage pour garder les voies de communication ouvertes entre les coordonnateurs nationaux du Sommet, les ministères des Finances et les personnes chargées de la planification générale des politiques au niveau national. Des interactions régulières et une plus grande coordination entre ces acteurs restent essentielles pour assurer une compréhension mutuelle concernant les priorités d'intervention, élargir le soutien au processus du Sommet, et mettre au point une approche intégrée plus cohérente de la mise en oeuvre des mandats du Sommet.

### **Garantir un financement adéquat des mandats du Sommet**

Tous les pays ont la responsabilité de veiller à ce que des ressources soient disponibles pour la mise en oeuvre des engagements pris par nos dirigeants. Bien que, dans la plupart des cas, cela signifie que les gouvernements sont tenus de réaffecter les ressources existantes, une plus grande communication constitue aussi un important aspect du traitement de la question du financement de la mise en oeuvre du

Sommet. Une plus grande interaction entre les coordonnateurs nationaux du Sommet, les fonctionnaires gouvernementaux et les représentants des BMD était essentielle lors du processus préparatoire au Sommet de Québec, pour s'assurer de la disponibilité du soutien institutionnel nécessaire à la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet. En tant que président, le Canada a encouragé les BMD à participer à la rédaction du *Plan d'action* du Sommet, et à collaborer pendant sa mise en oeuvre. Au nombre des résultats les plus importants du Sommet de Québec comptent les engagements pris par les présidents de la BID et de la Banque mondiale de mettre à notre disposition des ressources pour soutenir le processus du Sommet. La BID a annoncé que la totalité de son programme de prêt, pendant les cinq prochaines années, est consacrée au soutien des engagements du Sommet (approximativement 40 milliards de dollars américains, au niveau de prêts annuels soutenables de la Banque). Les mandats prévus par le Conseil des gouverneurs de la BID coïncident avec les priorités acceptées par les dirigeants dans le cadre du processus du Sommet. Pour sa part, la Banque mondiale a proposé à son Conseil des prêts et des crédits d'une valeur atteignant entre 12 et 16 milliards de dollars américains pour la région, sur trois ans. Depuis le mois d'octobre 2001, la Banque de développement des Caraïbes (BDC), la Société andine de développement (SAD) et la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) ont aussi emboîté le pas et ont mis à notre disposition d'importantes portions de leurs activités de prêt pour soutenir le processus du Sommet. L'ensemble des prêts et des crédits proposés par les cinq banques multilatérales de développement associées au processus du Sommet s'élève à plus de 60 milliards de dollars américains, sur les cinq prochaines années. Le Groupe de travail mixte des institutions partenaires fera un examen critique, afin de permettre aux pays de mobiliser des ressources plus importantes et de profiter pleinement des opérations de prêt prévues par les BMD pour soutenir la mise en oeuvre du Sommet.

## Vers un véritable partenariat

Depuis sa création, le processus du Sommet des Amériques a été largement décrit comme un ensemble institutionnalisé de réunions au plus haut niveau de la prise de décisions du gouvernement, pour discuter de questions communes et chercher des solutions aux problèmes communs à tous les pays des Amériques. Cette qualification ne rend que partiellement justice à un processus qui a connu de nombreuses renaissances au fil du temps. Les Plans d'actions de Santiago et de Québec, entre autres, représentent des étapes majeures éloignées de ce qui a été essentiellement décrit comme un processus mené par le gouvernement, vers une entreprise concertée plus ouverte.

Tout d'abord, les parlementaires de l'hémisphère, ultimes garants des intérêts des citoyens, participent de plus en plus activement au processus. Ils ont créé le FIPA, pour discuter des différentes questions de coopération hémisphérique et présenter des recommandations aux chefs d'État et de gouvernement, et ont tenu deux réunions fructueuses depuis la création du FIPA (à Ottawa, en mars 2001; à Mexico, en mars 2002). Il importe de continuer à faire participer les parlementaire et d'encourager l'élargissement du FIPA. Un FIPA fort fournit au système interaméricain la voix législative qu'il n'a jamais eue. Cela est particulièrement important au moment où se forment les relations entre le processus du Sommet, l'OEA et les autres entités interaméricaines.

Il y a eu une grande innovation et une plus grande ouverture de la part des gouvernements de l'hémisphère dans la manière dont les préoccupations des citoyens issus de divers secteurs sont prises en considération. Divers mécanismes ont été mis en place pour faire en sorte que les groupes de citoyens puissent faire entendre leurs voix dans le processus de coopération hémisphérique, et notamment dans le processus de négociation de la ZLEA. Les trois principaux mécanismes pour la participation active des citoyens au processus du Sommet sont : la Commission sur la participation de la société civile aux activités de l'OEA, qui cherche à améliorer et à régulariser les consultations et l'échange d'information entre les groupes de la société civile et l'OEA; le Comité des représentants gouvernementaux de la ZLEA pour la participation de la société civile, qui a reçu un mandat élargi des ministres chargés du Commerce, au mois d'avril 2001, pour favoriser un processus de communication élargie et soutenue avec la société civile; et, en dernier lieu, la Commission spéciale de gestion des Sommets interaméricains (CEGCI) de l'OEA, qui est devenue le principal mécanisme consultatif de l'hémisphère pour les groupes de la société civile sur le processus du Sommet. Tous ces processus ont resserré les liens entre les organisations de la société civile, les gouvernements de l'hémisphère et les institutions partenaires du Sommet. À mesure que le dialogue progresse, les groupes de citoyens ont une meilleure compréhension du processus de coopération hémisphérique et du rôle qu'ils peuvent jouer pour contribuer à la réussite de la mise en oeuvre des mandats du Sommet. Les gouvernements et les institutions partenaires comprennent également mieux les préoccupations des divers secteurs à l'égard de la coopération hémisphérique.

En ce qui a trait au processus du Sommet, produire des résultats concrets et réaliser des programmes économiques et sociaux qui se soutiennent mutuellement, selon la définition donnée dans le *Plan d'action* de Québec, exige une approche soutenue et davantage axée sur l'engagement et la participation des parlementaires et des citoyens qu'ils représentent. Cette approche doit aller au-delà du domaine de la transparence et de la responsabilité; elle exige un véritable partenariat avec des groupes de citoyens, des associations de gens d'affaires, des groupes de femmes, des peuples autochtones, des jeunes, des députés, des membres du gouvernement et des représentants d'institutions multilatérales; un partenariat fondé sur un engagement constructif et sur une compréhension commune du processus; un partenariat orienté vers la recherche de cibles bien définies et d'objectifs communs soutenus par une expertise technique, une bonne gestion et des ressources financières suffisantes. Les pays de l'hémisphère peuvent certainement faire un meilleur travail pour exploiter l'énorme quantité d'expériences et de ressources disponibles à l'extérieur des sphères gouvernementales. Les organisations de la société civile peuvent aussi faire davantage pour promouvoir leur expertise et faciliter la création de partenariats avec les gouvernements et les populations locales. L'engagement de tous les secteurs de la société est essentiel à la construction d'une communauté des Amériques, si nous voulons faire en sorte que la coopération hémisphérique en cours reste axée sur les personnes et mène à une meilleure qualité de vie pour les citoyens de l'ensemble des Amériques.



## Les résultats parlent d'eux-mêmes . . .

- ✓ Les principales réalisations incluent l'adoption de la *Charte démocratique interaméricaine*, pour renforcer les instruments de l'OEA pour la protection active d'une démocratie représentative. La *Charte* a déjà prouvé qu'elle est un instrument nécessaire, car elle a été invoquée pour la première fois le 13 avril, à la suite de la tentative de coup d'État au Venezuela.
- ✓ Conformément à l'esprit du Sommet de Québec, et étant donné la détérioration de la situation en Haïti, le Conseil permanent de l'OEA a adopté la résolution 806, qui demande, entre autres, la création d'une mission de l'OEA pour renforcer la démocratie en Haïti, et des réparations pour les organisations et les personnes ayant subi des dommages causés directement par la violence survenue à cette occasion.
- ✓ Les négociations de la ZLEA progressent comme prévu. Le Comité de négociations commerciales (CNC) de la ZLEA a établi des méthodes et des modalités, afin que les négociations sur l'accès au marché dans quatre secteurs (biens de production, agriculture, investissement, services et marchés publics) puissent commencer le 15 mai 2002, comme l'ont ordonné les ministres. Le CNC a également produit les Lignes directrices demandées par les ministres pour que les Groupes de négociation s'y réfèrent lorsqu'ils prennent en compte, dans le cadre des négociations, les différences qui existent dans les niveaux de développement et la taille des économies.
- ✓ En réaction aux attaques terroristes du 11 septembre, les ministres des Affaires étrangères de l'OEA ont accéléré les mandats du Sommet, ce qui a eu pour effet de revigorer le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE), et de hâter les préparatifs en vue de la Conférence spéciale sur la sécurité.
- ✓ L'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA) est sur la bonne voie. Il aidera à soutenir l'élaboration de stratégies nationales et régionales en matière de connectivité; à adapter et à mettre en oeuvre les modèles éprouvés; et à promouvoir l'échange d'information et d'expertise.
- ✓ Cinq banques multilatérales de développement, dont la Banque interaméricaine de développement, et la Banque mondiale, ont mis à notre disposition plus de 60 millions de dollars américains en prêts et en crédits, auxquels les pays pourront faire appel, pour les aider à soutenir les initiatives du Sommet.
- ✓ Le processus de mise en oeuvre du Sommet a produit généralement des résultats concrets, notamment dans d'autres secteurs essentiels du *Plan d'action* de Québec, dont la santé, l'environnement, le travail, la prévention des catastrophes, l'énergie,

l'exploitation minière, les transports, la coopération interparlementaire, la diversité culturelle, la justice, la lutte contre le terrorisme, l'agriculture et les télécommunications.

- ✓ Au mois d'octobre 2001, la ministre Bradshaw a accueilli ses collègues des Amériques pour mettre sur pied un Plan d'action concret, afin de faire progresser la coopération en matière de travail. Elle a fait participer activement au processus des représentants syndicaux et des représentants du milieu des affaires.
- ✓ Le Forum interparlementaire des Amériques, inauguré à Ottawa l'an dernier, s'est réuni pour la deuxième fois au Mexique, les 13 et 14 mars, pour discuter du terrorisme, de questions frontalières, de la migration, du crime organisé et de la ZLEA.
- ✓ En ce qui concerne les drogues, le mécanisme multilatéral d'évaluation (MME), créé après le Sommet de Santiago, sous la présidence du Canada, est en passe de devenir un solide exemple de la manière dont la coopération multilatérale peut parvenir à améliorer les politiques de contrôle des drogues. La deuxième phase d'évaluation en vertu du MME est en cours.
- ✓ En ce qui a trait à la corruption, les dirigeants ont approuvé, à Québec, la création d'un mécanisme de suivi de la *Convention interaméricaine contre la corruption*. La première phase est en cours.
- ✓ Les ministres de la Justice et les procureurs généraux (REMJA IV) se sont réunis au mois de mars 2002 à Trinité-et-Tobago, pour approfondir la coopération sur les questions juridiques et accroître l'efficacité de la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé. Le Sommet de Québec a été le catalyseur d'un projet que le Canada coordonne (en partenariat avec l'Argentine, les Bahamas, le Salvador et le Secrétariat juridique de l'OEA), sur la connectivité et l'entraide juridique en matière pénale. Ce projet a été pleinement approuvé lors de la REMIA IV par tous les ministres représentant les questions de justice dans le cadre de la mise en oeuvre de ce projet.
- ✓ Au mois de mars 2002, les ministres de la Santé et de l'Environnement se sont réunis à Ottawa, pour étudier des moyens de faire progresser le programme d'hygiène du milieu et discuter de préoccupations telles que la salubrité de l'air et de l'eau, l'assainissement de l'environnement et les incidences des catastrophes naturelles sur la santé.
- ✓ Le Canada a organisé le Séminaire d'experts sur la diversité culturelle qui a eu lieu à Vancouver, les 18 et 19 mars 2002, pour sensibiliser davantage les partenaires de l'hémisphère aux questions touchant la diversité culturelle.
- ✓ D'autres réunions ministérielles et sectorielles importantes se sont aussi tenues dans le domaine de l'éducation, de l'administration locale et de l'agriculture.

- ✓ D'importants progrès ont également été réalisés dans l'intégration de la problématique hommes-femmes à l'OEA et dans les processus ministériels, ainsi que dans le dialogue entre les peuples autochtones et les États membres de l'OEA, sur le projet de la *Déclaration américaine sur les droits des peuples autochtones*.
- ✓ Plus de cinq cents experts en matière d'éducation, de santé, d'agriculture, de technologie de l'information et de la gestion de l'utilisation des terres provenant de tout l'hémisphère se sont réunis lors de la Conférence hémisphérique sur la réduction des risques de catastrophes qui s'est tenue à San José, au Costa Rica, du 4 au 6 décembre 2001. Les participants ont arrêté des mesures de réduction des risques concrets et réalistes ainsi que des mécanismes pour l'exécution du mandat du Sommet visant une meilleure protection des populations et des propriétés contre les répercussions potentielles des catastrophes naturelles.
- ✓ Le Dialogue interaméricain, la Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL) et le gouvernement du Canada, en tant que président du processus du Sommet, ont organisé une journée de dialogue sur le Sommet des Amériques : un an plus tard, qui a eu lieu le 10 mai dernier, à Washington, D.C. Ce dialogue entre les gouvernements, les coordonnateurs nationaux, les institutions partenaires et les experts non gouvernementaux a été l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis et de discuter des défis auxquels l'hémisphère est confronté.
- ✓ Le 22 mars 2002, le Comité spécial pour la gestion des sommets interaméricains (CEGCI) a rencontré les représentants des organisations de la société civile accréditées à l'OEA. La réunion a servi de dialogue sur la contribution que les organisations de la société civile et les experts non gouvernementaux peuvent apporter au processus du Sommet, y compris au cours de la phase de mise en oeuvre. C'était également l'occasion pour la société civile de transmettre ses recommandations au Groupe de suivi du Sommet.

